



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110634

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 3/10/2025 11H21 C:005360 I:17275
V/REF : 1029885
V/Email reçu le Vendredi 03/10/2025 a 11H21

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 02291
IMMEUBLE : P.J.DE BERANGER-2291
155, AVENUE ROGER SALENGRO
5, PLACE CROIX LUIZET
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 18 Novembre 2025

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N155 SALENGRO + 4 ET 5 LUIZET - LOCAL POUBELLE - CONTACTER
EMPLOYEE MME DOS SANTOS TEL *06 13226043*

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACER LA SERRURE ET LES CYLINDRES DANS LE LOCAL
POUBELLE DU 155 SALENGRO ET LE 4 PLACE LUIZET + PORTE DU LOCAL POUBELLE
DU 5 LUIZET NE SE FERME PAS IL FAUT LA REMETTRE EN JEU

Donneur d'ordre : M. B CARRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 09/10 A 10H45 :
REPERAGE DES LIEUX
APRES VERIFICATION, NOUS CONSTATONS QU'IL S'AGIT DE CYLINDRE SUR
ORGANIGRAMME, D'UNE CREMONE POMPIER, D'UN ENSEMBLE POIGNEE DE TIRAGE
ET D'UNE SERRURE A LARDER UN POINT A PROFIL EUROPEEN QU'IL FAUT
REEMPLACER

LE 17/11 A 11H45 :
RECUPERATION DES DEUX CYLINDRES CHEZ LE FOURNISSEUR ET DEPOSE A
L'ACCUEIL DE L'AGENCE REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 18/11/25 a 09H13 M. B CARRE

CS LCOMPTER Email envoyé le 18/11/25 a 09H12 M. L. JOUMNI

CS LGESTION Email envoyé le 10/10/25 a 07H36 M. B CARRE

SUITE A LA PREPARATION DE CHANTIER DE NOTRE TECHNICIEN NOUS VOUS
INFORMONS QU'IL S'AGIT DE PLUSIEURS ELEMENTS A REMPLACER A SAVOIR :
- LOCAL POUBELLE - CYLINDRE SUR ORGANIGRAMME
- CREMONE POMPIER
- 1 ENSEMBLE DE POIGNEE DE TIRAGE
- 1 SERRURE A LARDER UN POINT A PROFIL EUROPEEN



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110634

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	56,48		56,48
2,00	MS00033-Fourn.seule cylindre s/organigra	51	154,05		308,10
TOTAL H.T.					364,58
T.V.A. a 10,00%					36,45
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>401,03</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1029885 du 03/10/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

RES.P.JEAN DE BERANGER
69100 VILLEURBANNE

Référence de la Demande

N°: 854 061 du 03/10/2025

THCMEIPCI Txv hors contra Menuiseries int Partie cne int.

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 230809003-1

02291-00001 RESID P.JEAN DE BERANGER
VILLEURBANNE

Délai

Date limite exécution : 18/10/2025

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement Pas de serrure dans locaux poubelle du 155 Avenue Roger Salengro et 4 Place Croix Luizet. Remplacement des cylindres Porte du local poubelle ne se ferme pas au 5 Place Croix Luizet. Remise en jeu de la porte Contacter l'employée Madame DOS SANTOS au 06 13 22 60 43 Merci	1,00	56,49	56,49	5,65	62,14
MS00034 Fourniture et pose d'un cylindre sur organigramme Pas de serrure dans locaux poubelle du 155 Avenue Roger Salengro et 4 Place Croix Luizet. Remplacement des cylindres Porte du local poubelle ne se ferme pas au 5 Place Croix Luizet. Remise en jeu de la porte Contacter l'employée Madame DOS SANTOS au 06 13 22 60 43 Merci	2,00	205,40	410,80	41,08	451,88
MS00053 Règlage de porte de hall ou porte extérieure Pas de serrure dans locaux poubelle du 155 Avenue Roger Salengro et 4 Place Croix Luizet. Remplacement des cylindres Porte du local poubelle ne se ferme pas au 5 Place Croix Luizet. Remise en jeu de la porte Contacter l'employée Madame DOS SANTOS au 06 13 22 60 43 Merci	1,00	51,35	51,35	5,14	56,49
				Total H.T.	518,64
				Total TVA	51,87

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



Bon de Commande

N° : 1029885 du 03/10/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Total TTC 570,51

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par SANTONI Arnaud le 03/10/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Sandrine GUILLET

Directrice Adjointe en charge de la proximité et des territoires
Direction Gestion Immobilière

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **RES.P.JEAN DE BERANGER 69100 VILLEURBANNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **03/10/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1029885